

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°021/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **06 mars 2025**

Date d'affichage : **13 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 12 mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire
Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints
Marielle BOY, Jean-Michel BRUNET, Pierre SAVOLDELLI formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Yveline CORDIER à Margot MERLE
Jean-Baptiste CRAFFK à Muriel PAYAN

Absentes :

Violaine PIQUET-GAUTHIER, Gabrielle GUIBERT, Lisa FAURE

Margot MERLE a été élue secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	13
PRESENTS	:	8
VOTANTS	:	10

OBJET : OPERATION « FAÇADES/TOITURES » : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Dans le cadre de la tranche 8 en cours, le rapporteur rappelle au Conseil Municipal que la commission d'attribution des subventions pour l'opération « Façades-toitures » s'est réunie le 03 Février 2025,

Après examen des dossiers, elle a validé l'attribution d'une enveloppe de 2 480€, répartis sur deux dossiers comme suit :

- Monsieur Franck RICHARD pour réfection des enduits de façades :

→ 2 000 €

- Madame Isabelle DE CUSSAC LINOSSIER pour réfection d'un pignon en mélèze :

→ 480 €

VU l'article L2311-7 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission en date du 03 février 2025 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

VALIDE l'attribution de ces 2 subventions pour les travaux et montant ci-dessus, sous réserve des conditions particulières éventuellement édictées, pour un montant total de 2 480 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



La secrétaire de séance

Margot MERLE

